

---

PARLEMENT  
DE LA  
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 2002-2003

---

14 NOVEMBRE 2002

---

RAPPORT D'ACTIVITES

DU SERVICE GENERAL DES INFRASTRUCTURES PRIVEES SUBVENTIONNEES  
POUR L'ANNEE 2001(1)

RAPPORT

PRESENTE AU NOM DE LA COMMISSION DE L'EDUCATION  
PAR M. BAILLY

---

(1) Voir Doc. n° 266 (2001-2002) n° 1.

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission de l'Éducation a examiné au cours de sa réunion du 14 novembre 2002 (1) le rapport d'activités du Service général des infrastructures privées subventionnées pour l'année 2001.

### DISCUSSION

M. Charlier rappelle la difficulté de gérer le dossier des bâtiments scolaires: les moyens

(1) Ont participé aux travaux de la commission:

Mme Bertouille (Présidente), MM. Huart, Neven, Mme Pary-Mille, MM. Avril, Bailly (Rapporteur), de Saint Moulin (en remplacement de M. Léonard), Dupont, Hardy, Mme Vlamincq-Moreau et M. Charlier.

Ont assisté aux travaux de la commission:

Mme Servais-Thysen, MM. Tiberghien, Wahl, Walry, membres du Parlement;

M. Nollet, ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'ONE;

M. Demotte, ministre de la Culture, du Budget, de la Fonction publique, de la Jeunesse et des Sports;

M. Hazette, ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial;

M. Devin, collaborateur au cabinet de M. le ministre Demotte;

Mme Salomonowicz, attachée au cabinet de M. le ministre Demotte;

Mme Petit, attachée au cabinet de Mme la ministre Dupuis;

M. Liénard, expert du groupe MR;

M. De Stercke, expert du groupe PS;

M. Jauniaux, expert du groupe cdH.

restent largement insuffisants par rapport aux besoins criants en la matière.

Il rappelle qu'à côté des fonds classiques, il a été institué des programmes d'urgence et des programmes de travaux de première nécessité.

Il relève qu'il s'agit là de bonnes choses certes, mais qui ont rendu le système beaucoup plus complexe.

M. Charlier plaide pour la simplification du système.

Il évoque le manque de personnel disponible au service des fonds pour traiter l'ensemble des dossiers.

Il réclame un cadastre des bâtiments scolaires dont l'élaboration est annoncée depuis 20 ans. Il relève qu'à cet égard, il n'existe encore aucun document officiel.

M. Charlier pense toutefois que ce cadastre s'avère un outil indispensable pour connaître les besoins des écoles, à l'heure actuelle.

Enfin, en matière d'infrastructures et de bâtiments, M. Charlier note que le principe d'égalité entre les différents réseaux n'est pas respecté, au détriment du réseau libre.

Il est fait confiance au rapporteur et à la présidente, à l'unanimité des membres présents, pour la rédaction du présent rapport.

*Le rapporteur,*

A. BAILLY.

*La présidente,*

Ch. BERTOUILLE.